



DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME

EN EUROPE ORIENTALE ET DANS L'ESPACE POST-SOVIÉTIQUE

N°30

NOV.-DÉC. 2018

« SOUS LA FÉRULE DU PATRIARCAT »

Depuis 2017, l'Université d'Europe centrale (CEU), basée à Budapest, est l'objet de nombreuses attaques de la part du gouvernement hongrois. Fondée à l'initiative de Georges Soros, qui subit des attaques d'un antisémitisme virulent dans toute l'Europe, elle se voit donc obligée d'ouvrir un nouveau campus à Vienne à partir de 2019. En Russie, le cinéaste ukrainien Oleg Stentsov continue d'être emprisonné et nombre de journalistes subissent menaces et intimidations de la part du gouvernement. En Pologne, la nouvelle direction du musée de la Seconde Guerre mondiale modifie en profondeur l'exposition permanente en l'inscrivant dans une narration nationaliste et ethno-religieuse. La loi reformant l'Institut de la mémoire nationale en Pologne, votée en début de 2018, criminalisait, quant à elle, des propos sur la responsabilité des Polonais non juifs dans la Shoah. Cette fois, grâce à une campagne internationale, la loi a finalement été abrogée en juin.

Il s'agit bien évidemment dans chaque cas de situations singulières et la rigueur nous invite à les analyser pour ce qu'elles sont, toujours dans leur contexte. Mais l'ampleur du

phénomène liberticide nous invite à construire ripostes et mobilisations d'une toute autre ampleur qu'à l'heure actuelle. Il ne s'agit en effet de rien moins que de la défense des valeurs démocratiques partout en Europe centrale et orientale, mais également partout en Europe ! Ce serait sans doute la meilleure manière de commencer l'année 2019, que de l'inscrire sous le signe de la solidarité.

E.T.

Ligue
des droits de
l'Homme



SOMMAIRE

Éditorial

..... p. 01

L'écrasement de la liberté de parole en Russie (2012-2018), par le Centre PEN International, le PEN-Moscou et le Centre PEN de Saint-Pétersbourg p. 03

Dossier « Sous la férule du patriarcat »

Des femmes sous contrôle ? Nationalisme conservateur, injonction au mariage et contraintes économiques au Tadjikistan contemporain, par Juliette Cleuziou p. 07

Accès à l'avortement et droits des victimes des violences sexuelles : débats politiques sur les droits des femmes en Pologne, par Magdalena Grabowska p. 10

La guerre contre le concept du « genre » et les droits des femmes en Hongrie, par Eszter Kováts p. 13

« *Le Sexe faible dans l'Armée forte* » : pourquoi les femmes s'engagent-elles dans l'armée russe ?, par Elena Lysak p. 17

Lire

Les Survivants. Les Juifs de Pologne depuis la Shoah d'Audrey Kichelewski p. 20

Bouzloudja. Crépuscule d'une utopie d'Adrien Minard p. 21

Ru.net : Géopolitique du cyberespace russophone de Kevin Limonier p. 21

Equipe de rédaction : Ewa Tartakowsky, Camille Coatalem-Serikoff, Camille Garin et Viviane Tourtet.

► Contribuer à la « Lettre droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique »

Vous pouvez proposer votre collaboration en écrivant à communication@ldh-france.org, en mentionnant en objet « Lettre droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique ».

L'écrasement de la liberté de parole en Russie (2012-2018)¹

Par le Centre PEN International,
le PEN-Moscou et le Centre
PEN de Saint-Pétersbourg

Traduit du russe par Cécile Vaissié



Un journaliste et un cinéaste croupissent derrière des barreaux sur des accusations fabriquées. Des dizaines de personnes font l'objet de poursuites pénales pour avoir commenté, sur internet, les actions de la Russie en Ukraine. La situation continue de se dégrader, en ce qui concerne la liberté de parole dans les médias en Russie. Les autorités russes contrôlent l'espace médiatique. Des journalistes et des blogueurs se heurtent à des limitations et à des répressions juridiques, ainsi qu'à des attaques physiques et à des tentatives pour les effrayer, ces actions restant généralement impunies.

La pression sur les médias indépendants

La plupart des médias en Russie appartiennent à l'État ou à des gens, étroitement liés au pouvoir². Les rares médias indépendants

diffusent leurs informations par internet ou comptent sur des publics et lectorats restreints. D'autres ont transféré leur activité à l'étranger, ont été contraints d'arrêter leurs activités ou de changer de propriétaire, voire de modifier les positions de la rédaction.

La télévision régionale indépendante « TV2 » a cessé d'émettre en janvier 2015 après que RosKomNadzor (Service fédéral de supervision des communications, des technologies de l'information et des médias de masse) eut annulé son autorisation de diffusion sur le câble. Un mois auparavant, le centre régional de diffusion publique avait annulé son accord avec la chaîne, ce qui rendait impossible une diffusion par satellite. La chaîne continue de fonctionner on-line.

En juin 2017, *RBK*, un média connu pour ses enquêtes sur la corruption chez les proches de Poutine, a été vendu à l'oligarque Grigori Bérezkine à qui appartiennent aussi la rédaction russe du journal gratuit *Métro* et le tabloïde pro-Kremlin, *Komsomolskaïa Pravda*. Tout au long de 2016, l'État avait fait pression sur *RBK*; il y avait eu, entre autres, des perquisitions, une enquête pour fraude supposée, un important dépôt de plainte de la part d'une compagnie publique pour « atteinte à la réputation » et le renvoi de trois des principaux journalistes en mai 2016, très vraisemblablement suite à une pression « d'en haut³ ».

La sécurité des journalistes

Les autorités russes ne réagissent pas à la violence contre les journalistes, y compris aux meurtres, aux attaques physiques et aux menaces, ce qui crée une atmosphère d'impunité et encourage de nouvelles attaques. D'après le Comité de défense des droits des journalistes, 58 journalistes ont été tués en Russie entre 1992 et 2018⁴, et 33 meurtres demeurent entièrement ou partiellement impunis.

Les chercheurs russes et les défenseurs des droits des journalistes donnent des chiffres nettement plus élevés. Ainsi, Boris Timochenko, qui dirige le service de monitoring au Fonds de défense de la transparence, cite les noms de 220 personnes tuées entre 1993 et 2018, y compris de celles qui ont péri lors d'un déplacement professionnel, dans un

- Cet article est tiré du rapport *L'Écrasement de la liberté de parole en Russie (2012-2018)*, publié par le Centre PEN International, le PEN-Moscou et le Centre PEN de Saint-Pétersbourg. Disponible en anglais : <http://svobodnoeslovo.org/wp-content/uploads/2018/10/PEN-Russia-ENG-FullLayout-FINAL-compressed.pdf>. Il est reproduit, après quelques coupures, avec l'aimable autorisation des auteurs et de la traductrice.
- Freedom House, *Freedom of the Press* 2017, <https://freedomhouse.org/report/freedom-press/2017/russia> [consulté le 25 novembre 2018].
- Human Rights Watch, *Online and On All Fronts. Russia's Assault on Freedom of Expression*, 2017, www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/russiafoe0717_web_2.pdf [consulté le 25 novembre 2018].
- Committee to Protect Journalists, https://cpj.org/data/killed/?status=Killed&motiveConfirmed%5B%5D=Confirmed&type%5B%5D=Journalist&cc_fips%5B%5D=RS&start_year=1992&end_year=2018&group_by=year [consulté le 25 novembre 2018].

accident d'avion ou un accident de la route⁵. Les journalistes russes prennent en compte tous ceux qui ont été tués, qui ont disparu sans laisser de traces, sont morts dans des circonstances douteuses et dont la mort pouvait être liée à leur activité professionnelle. Cela permet, non seulement de préserver la mémoire des personnes tuées, mais aussi de tenter d'obtenir une enquête approfondie qui, dans l'immense majorité des cas, n'a pas lieu. Les autorités et les services de maintien de l'ordre refusent souvent d'ouvrir une enquête, car ils considèrent que la cause de la tragédie, c'est la violence ordinaire, un suicide ou un accident.

En 2006, cinq hommes ont été condamnés pour le meurtre d'Anna Politkovskaïa, cette journaliste d'investigation, qui était membre du Centre PEN, mais les commanditaires de ce meurtre n'ont pas été jugés⁶. Le 17 juillet 2018, la Cour européenne des droits de l'homme a déclaré que les autorités russes n'avaient pas « *mis en œuvre les mesures d'enquête appropriées pour identifier le ou les commanditaires du meurtre* ». Elle a établi que l'article 2 (droit à la vie) de la Convention européenne des droits de l'homme avait été violé, et a condamné la Russie à payer une compensation de 20 000 euros.

Nikolaï Androuchchenko, co-créateur du journal indépendant *Novyj Peterbourg*, est mort le 19 avril 2017 à la suite de coups qui lui avaient été portés et dont la cause peut avoir été son travail de journaliste. Une enquête pénale a bien commencé, mais la police n'a pas informé les collègues du journaliste des avancées de cette enquête. Alors que Nikolaï Androuchchenko avait déjà été victime de plusieurs attaques, les autorités n'avaient pas pris de réelles mesures de protection⁷.

Maxime Borodine, correspondant du site indépendant d'information *Novyj den'*, est mort le 15 avril 2018 : il était tombé du balcon de son appartement, situé au quatrième étage. Les autorités russes ont considéré ce décès comme un suicide, malgré les demandes d'une enquête approfondie. Les informations apportées par Borodine sur la corruption locale, les prisons et l'activité de compagnies privées russes envoyant des mercenaires combattre en Syrie avaient attiré l'attention du public, quelques semaines avant le décès de ce journaliste.

Les attaques contre des journalistes se poursuivent. Le 12 avril 2018, Dmitri Polianine, journaliste et rédacteur en chef de *Oblastnaïa gazéta*, a été attaqué physiquement par des inconnus et violemment battu avec des tiges métalliques, près de chez lui, à Ekatérinbourg.

Cela lui a causé de multiples blessures, dont une commotion cérébrale et la fracture d'une côte, et il a été hospitalisé. La *Oblastnaïa gazéta* couvre un large éventail de questions intéressant la société. Au moment où ce rapport s'écrit, aucune arrestation n'a eu lieu.

Les poursuites pénales contre des journalistes et blogueurs

Les poursuites pénales contre des journalistes et des blogueurs qui expriment des idées critiques sont fréquentes. Au moins 47 cas ont été enregistrés en 2016, dont 19 à l'encontre de blogueurs⁸, et, dans de nombreux cas, il s'agit d'accusations de diffamation. La loi prévoit, non des peines de prison, mais d'importantes sanctions financières. Conformément à l'article 128.1 du Code pénal, la diffamation publiée ou orale est punie, soit par une amende qui va jusqu'à 5 millions de roubles (environ 80 000 dollars USA) ou qui est proportionnelle au salaire ou à tout autre revenu du condamné sur une période allant jusqu'à trois ans, soit par des travaux d'intérêt général pour une durée maximale de 480 heures.

D'après les données de l'Association interrégionale des organisations de défense des droits (AGORA), 202 cas de poursuites pénales de blogueurs ont été relevés en 2016, et 18 cas de privation de liberté⁹. En 2017, ces chiffres sont, respectivement, de 411 et 18.

Même si l'accusation finit par être levée ou si elle a pu être réfutée, de telles actions ont un impact négatif sur la liberté d'expression. Dans un cas de ce genre, PrimaMedia, une holding de médias sur l'île de Sakhaline, a fait l'objet de poursuites judiciaires pendant deux ans, après qu'un sénateur eut accusé de diffamation les journalistes de cette agence. Finalement, l'affaire a été abandonnée, mais les locaux avaient été perquisitionnés, et des équipements, ainsi que des données, avaient été confisqués.

Des journalistes, comme Jalaoudi Guériev, ont été emprisonnés à la suite d'accusations politiques.

Les arrestations de journalistes couvrant des actions de protestation

Les journalistes indépendants font l'objet d'énormes pressions, juridiques, physiques et économiques, afin qu'ils ne contredisent pas la ligne officielle et ne donnent pas la parole aux critiques du régime.

5. Glasnost Defence Foundation, http://www.gdf.ru/murdered_journalists [consulté le 25 novembre 2018].
6. PEN international, *Justice for Anna Politkovskaya*, le 11 novembre 2016, <http://pen-international.org/news/justice-for-anna-politkovskaya> [consulté le 25 novembre 2018].
7. Le Committee to Protect Journalists alerte régulièrement sur l'ensemble des cas de journalistes cités dans cet article [ndlr].
8. Defence of Glasnost Foundation report, le 10 janvier 2017, www.zaprava.ru/fond-zashchity-glasnosti-soobshhil-onapadeniyax-na-zhurnalistov-i-ix-presledovanii-v-2016-godu/ [consulté le 25 novembre 2018].
9. International Agora, *Freedom of the Internet 2017: Creeping Criminalization*, https://meduza.io/static/0001/Agora_Internet_Freedom_2017_RU.pdf [consulté le 25 novembre 2018].

Depuis 2012, plusieurs modifications ont été introduites dans la législation sur les rassemblements publics. Elles ont nettement limité les droits des citoyens à des formes pacifiques de contestation et ont considérablement augmenté les sanctions pénales et administratives pour participations à des événements non autorisés. Des manifestations et des rassemblements « non autorisés » ont été férocelement dispersés, et l'on a constaté des interpellations massives de manifestants pacifiques, l'emploi d'une force disproportionnée de la part de la police, des arrestations arbitraires, des traitements brutaux, des arrestations administratives et même des peines de prison.

Les autorités russes font pression sur les journalistes qui couvrent des événements publics, car elles souhaitent limiter la publication d'informations sur les actions de protestation. Le 5 mai 2018, la police et des groupes pro-gouvernementaux ont gêné le travail légal de journalistes qui couvraient les actions de protestation pendant l'inauguration du président Vladimir Poutine, et ils ont eu recours à une force disproportionnée et à des arrestations arbitraires¹⁰. Le 26 mars 2017, au moins 14 journalistes ont été interpellés pendant les manifestations anti-corruption¹¹.

En septembre 2016, Eléna Kostiotchenko, journaliste de la *Novaïa Gazéta*, et Diana Khatchatrian, journaliste du portail *Takie dela*, ont été interpellées à Beslan, en Ossétie du Nord. Elles couvraient la commémoration de l'attaque qui avait été lancée contre une école municipale en 2004 et dans laquelle 334 personnes, dont 186 enfants, ont péri. Six personnes, parentes de victimes, ont été arrêtées quand elles ont commencé à montrer leurs T-shirts avec l'inscription : « Poutine est le bourreau de Beslan ».

Ces journalistes ont déclaré avoir été, pendant leur séjour dans cette ville, aspergées de peinture verte et frappées ; certains objets leur ont été dérobés. Eléna Kostiotchenko a passé une semaine à l'hôpital avec une commotion cérébrale, due à un coup à la tête. D'après elle, la police n'a pas mené d'enquête sur ces attaques.

Les attaques de hackers

Les adresses mail électroniques et les messageries instantanées de journalistes et d'activistes risquent d'être piratées. En février et avril 2016, l'AGORA a constaté des tentatives pour s'emparer de SMS, contenant les codes d'autorisation pour les comptes de plusieurs

activistes sur Telegram (un outil répandu pour échanger des informations sur internet). Certains ont supposé que les services secrets russes étaient derrière cette tentative de piratage.

En octobre 2016, Google a prévenu des dizaines d'activistes et de journalistes : des hackers essayaient d'avoir accès à leurs comptes. Des analystes indépendants en sont arrivés à la conclusion que, derrière ces tentatives, se trouvait un groupe de cyber-espionnage, « Ours à la mode », qui aurait un lien avec les services secrets militaires russes¹².

Les blocages de médias électroniques

RosKomNadzor a bloqué plusieurs fois l'accès, sur internet, à des médias d'opposition ou à des sites qui critiquent régulièrement le pouvoir.

Le 13 mars 2014, sur décision du Parquet général de la Fédération de Russie, trois sites d'opposition importants ont été bloqués : les sites d'information *Grani.ru* et *Ej.ru*, ainsi que *Kasparov.ru*, le site du politicien d'opposition Garry Kasparov. Le prétexte était que ces sites contenaient « des appels à des troubles massifs, à une activité extrémiste, à participer à des rassemblements publics non autorisés » (article 15.3, avec les modifications introduites par la Loi N° 398). Les décisions de bloquer s'expliquent par la façon dont ces sites ont couvert la manifestation de protestation sur la place Bolotnaïa à Moscou en mai 2012, et par leur critique des actions russes en Crimée. Les personnes accusées ont fait appel et ont même accepté de retirer les éléments controversés, mais les sites demeurent bloqués aujourd'hui encore. Cette affaire a été transférée à la Cour européenne des droits de l'Homme en août 2017.

En janvier 2015, « Déti-404 » (« Enfants-404 »), un groupe de soutien et de conseil pour les jeunes LGBTI, a été bloqué parce qu'il « faisait la propagande de l'homosexualité » auprès de mineurs. Une semaine plus tard, les réseaux sociaux de ce groupe ont été bloqués pour « promotion du suicide » à cause d'une information qui portait sur les tendances au suicide d'un membre de ce groupe.

Le 21 septembre 2015, RosKomNadzor a ajouté le groupe « Déti-404. Adolescents LGBT » à la liste des sites interdits et a donné à *Vkontakte* (un réseau social russe) trois jours ouvrables pour retirer cette page. Parallèlement, quelques autres groupes abordant des thématiques LGBT ont été bloqués sur ce réseau social.

10. Amnesty International, *Russian Federation: Reprisals against journalists who cover protests*, le 6 juin 2018, www.amnesty.org/download/Documents/EUR4685352018ENGLISH.pdf [consulté le 25 novembre 2018].

11. Reporters Without Borders, *At least 14 reporters arbitrarily arrested during Russian protests*, le 29 mars 2017, <https://rsf.org/en/news/least-14-reporters-arbitrarily-arrested-during-russian-protests> [consulté le 25 novembre 2018].

12. Jason Murdock, *Russian activists and journalists receive Google warnings over nation-state hacking attempts*, IBTimes.com, le 12 octobre 2016, www.ibtimes.co.uk/russian-activists-journalists-receive-google-warnings-over-nation-state-hacking-attempts-1586036 [consulté le 25 novembre 2018].

En juin 2016, RosKomNadzor, à la demande du procureur général, a bloqué quatre sites web qui appelaient à boycotter les élections parlementaires : le procureur général a estimé que de tels appels étaient des « actions de protestation violant les lois en vigueur ». Auparavant, le Comité de l'ONU pour les droits humains avait pourtant établi que le contenu d'appels au boycott relevait de la loi sur la liberté de parole. Néanmoins, deux sites sont restés complètement bloqués jusqu'à ce que ces appels soient retirés.

Lors de ces blocages, RosKomNadzor a inscrit la plupart des sites dans la liste des adresses IP interdites, sans se limiter à leur adresse URL, et il a ainsi restreint l'accès à d'autres sites web ayant la même adresse IP.

Les pressions sur les réseaux sociaux et sur les applications de messagerie instantanée

En novembre 2016, les autorités russes ont bloqué l'accès à LinkedIn, un réseau social professionnel ayant six millions d'utilisateurs en Russie, après qu'un tribunal moscovite eut décrété que cette compagnie violait la Loi sur la préservation des données. En avril 2018, un tribunal moscovite a satisfait la demande de RosKomNadzor qui souhaitait que l'accès à Telegram, une application de messagerie instantanée, soit bloqué ; la raison avancée était que l'entreprise n'avait pas présenté ses clefs de décryptage au FSB de Russie, comme cela lui avait été demandé en 2017 ; selon Telegram, elle ne pouvait pas le faire car elle utilise un codage du type « end-to-end encryption ». L'interdiction a conduit à des violations importantes de la liberté de parole et de l'accès à l'information, y compris à un blocage aléatoire de nombreux sites web.

Les messageries instantanées sont devenues un moyen très important pour diffuser des idées et des opinions. Les applications codées et les services s'efforçant d'offrir un lien sécurisé sont absolument indispensables aux utilisateurs russes, afin de garantir le caractère confidentiel des échanges et le droit à l'inviolabilité de la vie privée. Ils sont une source précieuse d'information sur les questions clefs, politiques, économiques et sociales, une source sans ingérence excessive de l'État. Pour les médias et les journalistes qui travaillent en Russie et à l'étranger, ces messageries instantanées ne sont pas seulement un service qui permet d'échanger des messages et offre un canal sécurisé avec leurs sources ; elles sont aussi un espace où diffuser leurs publications. Les tentatives des autorités russes pour faire pression sur les réseaux sociaux et les messageries on-line ont

donna donc des conséquences graves pour la liberté de parole et le droit à la confidentialité sur internet, en Russie et dans le monde entier.

La liberté des médias en Crimée

Après l'annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014, la situation de la liberté de parole sur la presqu'île s'est considérablement dégradée, en violation de la législation internationale dans le domaine des droits humains¹³. Des journalistes et des blogueurs qui critiquent cette annexion ont été confrontés à des accusations pénales et à des peines de prison ; les répressions de médias indépendants et celles de politiciens et activistes d'opposition, tel Oleg Sentsov, ont également été renforcées.

Les autorités nommées par Moscou ont exigé que tous les médias se fassent de nouveau enregistrer, en conformité avec la législation russe, et cela avant le 1^{er} avril 2015. Il y avait plus de 3 000 médias actifs en Crimée avant mars 2015, mais seuls 250 sont restés. Sur ces 250, 231 sont des médias ukrainiens qui ont été de nouveau enregistrés, et 19 sont des médias russes qui ont commencé à travailler sur la presqu'île. Un seul journal des Tatars de Crimée a le droit d'être distribué. Les chaînes ukrainiennes qui étaient auparavant diffusées en Crimée ont été bloquées, même si des experts considèrent que près de 46 % des familles de Crimée ont accès à des chaînes ukrainiennes grâce au satellite. D'après le Ministère ukrainien de la politique d'information, près de 60 sites internet, ukrainiens ou tatars (de Crimée) ont été bloqués sur la presqu'île.

Face à cette situation, le Centre PEN International, le PEN-Moscou et le Centre PEN de Saint-Pétersbourg ont appelé les autorités russes à cesser immédiatement la répression de la liberté de parole et les attaques contre la liberté de la presse, et à créer une atmosphère dans laquelle un libre débat public pourra se développer. En outre, ils invitent les autorités russes à supprimer ou corriger les lois qui font pression sur la liberté d'exprimer des opinions en Russie, à s'abstenir de stigmatiser des médias indépendants, à défendre, face aux menaces et à la violence, les journalistes, les employés des médias, les défenseurs des droits et les activistes, et à mettre fin à l'impunité pour de tels crimes et délits. Ils demandent la libération immédiate et sans conditions de tous les journalistes qui se trouvent en détention sur des accusations aux causes politiques, alors que ceux-ci ont simplement fait leur travail. Ils appellent à rendre possible l'exercice du droit à exprimer librement ses opinions et du droit aux rassemblements et organisations pacifiques dans le cadre de toutes les contestations, légales et pacifiques.

13. PEN International, *Freedom of Expression in Post-Euromaidan Ukraine: External Aggression and Internal Challenges*, septembre 2017, <http://pen-international.org/app/uploads/archive/2017/09/PEN-International-Ukraine-Report.pdf> [consulté le 25 novembre 2018].

Dossier « Sous la férule du patriarcat »

Des femmes sous contrôle ? Nationalisme conservateur, injonction au mariage et contraintes économiques au Tadjikistan contemporain

Par Juliette Cleuziou, maîtresse de conférences à l'Université Lumière-Lyon 2, LADEC.

Au mois d'avril dernier, le ministère de la culture du Tadjikistan a publié un ouvrage de 368 pages adressé aux femmes et préconisant les différentes manières de s'habiller en fonction des occasions et des étapes de vie¹. Ces « consignes » vestimentaires s'inscrivent dans une tentative gouvernementale plus large qui, depuis quelques années, cherche à contrôler étroitement les modes de présentation de soi.

Par cette politique, ce sont en particulier certaines pratiques de l'Islam qui sont visées et, à travers elles, l'influence de gouvernements étrangers comme l'Arabie Saoudite et le Qatar, qui fournissent une grande partie du renouveau de la mode islamique dans le pays. Mais ce sont aussi des pratiques jugées « non conformes à la culture nationale », comme le port de la mini-jupe ou de chaussures plates, qui sont aussi visées. Ainsi l'ouvrage évoqué se propose-t-il d'énumérer l'ensemble des tenues adéquates aux différentes situations quotidiennes des jeunes filles et des femmes dès l'âge de 7 ans (incluant les longueurs « adéquates » tant des manches de robes que des jupes) : à la maison, à l'école, au travail, lors de fêtes familiales ou nationales, etc. Différentes agences gouvernementales auraient été en outre mandatées pour veiller au respect des recommandations officielles.

Ce qui apparaît comme une forte intrusion dans la vie privée n'est pas une première au Tadjikistan : il y a plus de dix ans, la législation définissait déjà de façon très précise la manière de célébrer fêtes privées et publiques, dans le but affiché de limiter les dépenses festives². Amendée l'année dernière, cette loi précise depuis la nécessité pour les femmes de porter des vêtements « nationaux » – intéressant synonyme de « traditionnels » – lors de ces événements. Cet amendement a été suivi d'une campagne de communication menée

via les réseaux de téléphonie mobile en septembre 2017, lorsque des milliers de femmes avaient reçu des SMS les incitant à ne pas (ou plus) porter le voile islamique (*hijab*) ou quelconque voile noir, mais seulement le foulard tadjik (*ruymol*) coloré qui se noue derrière la nuque. Si la loi de 2007 avait une visée économique (réduire les dépenses des foyers), celle de 2017 a clairement une vocation idéologique – officiellement, combattre la radicalisation et l'ancien parti d'opposition, le Parti de la Renaissance islamique et, moins officiellement, d'assoir le pouvoir autoritaire qui s'immisce au maximum dans la vie privée des citoyen.nes. Au travers des différentes lois, ce sont à la fois les corps des femmes, mais également leurs rôles rituels et sociaux que le gouvernement cherche à contrôler.

Le travail des femmes, entre impératifs moraux et nécessités économiques

Ces restrictions qui visent directement le corps des femmes et des hommes sont encore plus marquées pour les premières : celles-ci, dans le discours nationaliste promu depuis la fin de la guerre civile (1992-1997) par le président unique, Emomali Rahmon, sont sans cesse ramenées à leurs rôles domestiques et maternels, et érigées en « gardiennes de traditions » – alors même que ces mêmes traditions sont régulièrement redéfinies par décrets successifs. Selon l'idéologie dominante, les femmes sont des héroïnes du quotidien parfaitement en phase avec l'univers domestique et familial. Ce discours hégémonique propose une vision extrêmement conservatrice des rôles de genre, justifiée au nom de traditions nationales dont l'historicité est en réalité toute relative.

Pourtant, malgré cette assignation à résidence, les conditions de vie des femmes au Tadjikistan sont souvent hétérogènes voire instables : l'histoire récente du Tadjikistan a été marquée par une guerre civile longue et sanglante suite à son indépendance (1992-1997), a poussé un grand nombre de femmes à intégrer le marché du travail de façon plus ou moins formelle ou volontaire. Plus que les politiques soviétiques, ce sont donc les impératifs économiques en temps de guerre qui

1. « Dasturamali liboshoi tavsiyavî baroi dukhtaron va zanon dar Djumhurii Tadzhikiston » (Règlement [relatif] aux vêtements recommandés pour les filles et les femmes en République du Tadjikistan), Douchanbe, ER-Graf, 2018.
 2. « Sanadhoi me”erii huquqi oid ba tanzimi an”ana va djashnu marosimho » (Décret sur la régulation de la tradition, des célébrations et cérémonies), Douchanbe, Juin 2007.

ont poussé les femmes à intégrer les secteurs de l'administration, de l'enseignement, du développement, et surtout ceux de l'agriculture et de la vente. La féminisation très marquée à partir du milieu des années 1990 de ces domaines d'activités a été concomitante de la dégradation des conditions de vie dans le pays, du départ des populations dites « européennes »³ qui s'étaient installées pendant l'époque soviétique, ainsi que de celui d'un grand nombre d'hommes migrant vers la Russie à la recherche d'emplois mieux rémunérés. Frances Pine avait noté qu'après la dissolution de l'Union soviétique, les femmes des différentes républiques concernées ou des pays satellites avaient été plus ou moins forcées à retourner à la maison, après des années de valorisation de leur travail salarié en économie communiste : la révolution conservatrice était en marche⁴. Dans le contexte tadjik, et sans doute plus largement centrasiatique, il faudrait nuancer ce propos : si les idéologies nationalistes ont développé des visions souvent conservatrices des rapports de genre, elles ont finalement émergé dans un contexte où un nombre croissant de femmes ont accédé localement à un travail rémunéré. Le départ des femmes dites « européennes » a d'ailleurs conduit à leur remplacement partiel par des femmes tadjikes.

La féminisation d'un grand nombre de secteurs d'activité au Tadjikistan après 1991 est pourtant encore localement évaluée à l'aune de leur vie privée : soit qu'un homme autorise son épouse à travailler, soit qu'une femme doive travailler parce que son mari n'assure plus ses besoins, le travail des femmes continue le plus souvent d'être un appendice au contrat de mariage – ou à l'absence de mariage. Le travail des femmes est rarement valorisé en soi, c'est souvent le contraire. Si une femme travaille, on va chercher une explication en creux : une famille « moderne », un mari « défaillant », une belle-mère qui l'impose... mais dans tous les cas, le travail des femmes semble avoir besoin d'être justifié au regard d'une situation familiale. D'autant que pour nombre de ces femmes, les travaux qu'elles exercent sont peu qualifiés et informels, et donc fortement dévalorisant. Cette manière de justifier une situation professionnelle au regard de la vie familiale s'explique d'autant mieux lorsque l'on s'intéresse tout particulièrement au rôle du mariage dans la vie des femmes au Tadjikistan.

Le mariage comme (seule) perspective d'avenir ?

Tandis que l'idéologie nationale promeut une

vision assez caricaturale du rôle des hommes et des femmes dans la société, parler de la condition des femmes en général au Tadjikistan n'est pas toujours aisée. Il existe en effet des situations familiales très contrastées : il y a par exemple des familles de milieux urbains, héritières d'une certaine vision soviétique des relations de genre et de génération ; il y a également des familles qu'on pourrait qualifier de « nouveaux riches », qui ont émergé avec l'indépendance du pays en 1991 et qui allient conservatisme social et vie citadine moderne ; dans le même temps, des familles rurales sont marquées de façon significative par la cohabitation pluri-générationnelle ainsi que par les départs massifs des hommes partis gagner leur vie au loin ; enfin, on observe un nombre croissant de familles monoparentales ou polygynes où les épouses/mères de famille vivent seules avec leurs enfants. De cette liste non exhaustive, il faut retenir que les relations de genre et les conditions de vie des femmes qui en découlent peuvent être variées d'une région à l'autre, et d'une famille à l'autre. Et il en est de même de l'appréciation morale du travail salarié des femmes. Aussi les opportunités de faire des études, de travailler dans des lieux publics, de pratiquer l'islam sont-elles autant de variables qui dépendent à la fois des pratiques propres à chaque famille et des ressources qu'elles mettent à disposition de leurs femmes.

Toutefois, des représentations plus générales traversent la société tadjike quant à ce qu'il est attendu qu'une femme devienne et fasse au sein de sa famille. En particulier, les images de jeunes filles aidant leur mère, d'épouses obéissant à leur époux, de belles-filles déférentes envers leur belle-mère ou de mères dévouées à leurs enfants sont particulièrement prégnantes, et constituent des normes, parfois contournées, souvent négociées, mais toujours évoquées localement comme des référents culturels. L'un des points remarquablement communs à tous les milieux sociaux est l'importance accordée au mariage non seulement comme marqueur d'appartenance sociale, mais aussi, de façon très frappante pour les femmes, comme marqueur d'existence sociale⁵. Il constitue un étalon à l'aune duquel se construit puis est évaluée la réputation des un.es et des autres.

Outre le fait qu'il marque un passage attendu à l'âge adulte, le mariage est souvent désiré par les femmes elles-mêmes car il offre également des perspectives d'avenir, tout particulièrement dans un contexte où l'absence de mariage est un phénomène marginal et potentiellement stigmatisant. Il constitue

3. Dans le contexte soviétique, les populations dites européennes désignaient les Soviétiques de nationalités (on dirait « d'ethnicité » aujourd'hui) dites européennes : Russes, Ukrainiens, Biélorusses, Baltes, Juifs, Allemands, etc.
4. Frances Pine, « Retreat to the household? Gendered domains in postsocialist Poland », dans C. M. Hann (dir.), *Postsocialism. Ideals, ideologies and practices in Eurasia*, Londres, New York, Routledge, 2002, p. 91-113 .
5. Jusqu'en 1991, 99% des femmes étaient mariées en RSS du Tadjikistan. En 2013, seules 2449 femmes n'avaient jamais été mariées à l'âge de 39 ans (environ 6% des femmes de cet âge). Voir « Demografiyati solonai Djumurii Tadjikiston » (Rapport annuel de démographie de la République du Tadjikistan), Agence nationale de Statistiques (TajStat), Douchanbe, 2015..

l'occasion d'une première séparation d'avec leur famille de naissance, puisqu'une jeune femme habite rarement seule avant son mariage. Cette séparation marque aussi l'accès à la constitution d'une famille ; le début d'une sexualité légitime (la virginité des femmes au mariage demeure un impératif fort) ; la promesse d'une maison en héritage (fournie par l'époux ou les parents de ce dernier) et d'une forme d'assurance (à la fois en termes de reconnaissance sociale et d'accès aux ressources économiques). Dans un pays qui, comme le reste de l'ex-Union soviétique, a vu ses services publics se dégrader de façon fulgurante après son indépendance en 1991, on peut saisir l'importance du mariage qui, au-delà de sa valeur et de ses enjeux culturels locaux, peut être conçu comme un véritable dispositif de protection sociale. D'autant que par le mariage et la maternité, les jeunes femmes accèdent à un réseau de sociabilité de femmes où des mécanismes d'entraide et de dons réciproques (en argent, en services, en cadeaux) peuvent se mettre en place et renforcer les places de chacune au sein des communautés de voisinage. À ce titre, prendre de l'âge et devenir belle-mère (surtout en mariant un fils) représentent une sécurité qui éloigne les risques de répudiation par l'époux et de la perte, le cas échéant, d'un lieu pour vivre – car la répudiation entraîne dans la plupart des cas le départ de l'épouse et de ses enfants de la maison.

Ainsi, la valeur cardinale du mariage se maintient malgré les conséquences négatives qu'il peut avoir sur les femmes dans certaines familles : conjoint imposé, ruptures d'études, grossesses précoces, mise en dépendance économique, violences domestiques psychologiques, physiques et sexuelles, répudiations et abandons, etc. À cela s'ajoute le renouveau des pratiques polygynes qui font souvent violence aux premières épouses tout en plaçant les secondes – lorsqu'il n'y en n'a pas davantage – dans une position délicate. Mais comme le mariage, la polygynie a des effets ambigus : souvent considérée par les premières épouses comme une trahison sur le plan émotionnel et comme une forme de spoliation économique, elle permet dans le même temps aux secondes épouses – souvent elles-mêmes déjà répudiées ou divorcées auparavant – d'accéder de nouveau au mariage par un compagnonnage et une sexualité (relativement) choisis, ainsi qu'au statut et aux ressources financières qu'il peut procurer. Autrement dit, le mariage offre certaines perspectives d'avenir aux femmes, dans un contexte où l'environnement idéologique réduit la féminité à l'espace domestique et familial et où les opportunités d'y échapper sont assez minces.

Le mariage comme compétence propre aux femmes

Outre le fait que le mariage représente une étape importante pour celle qui la traverse, il constitue également un rite majeur pour celles qui l'organisent. En effet au Tadjikistan, le mariage est l'occasion pour un certain nombre de femmes – membres de la famille, voisines et amies des futurs époux – de se rassembler et d'organiser, ensemble, leur célébration. Le rôle des femmes dans ces cérémonies – de naissance comme de mariage – est double : tant au niveau rituel, où elles accompagnent les différentes étapes religieuses et cérémonielles, que festif, puisque ce sont elles qui sont en charge de l'organisation et de la logistique (gestion de la nourriture et des invité.es). L'un des éléments centraux de ces fêtes consiste en l'échange réciproque de cadeaux entre hôtesse et invitées, des rôles qui seront inversées à la prochaine fête. Ainsi, ces événements piliers de la reproduction sociale sont étroitement contrôlés par les femmes, et leur rôle en la matière constitue une sphère de compétence qui leur est propre. Il serait inconvenant de voir un homme gérer les échanges de bassines remplies de nourriture et de cadeaux des femmes. Les femmes sont donc les garantes de pratiques d'endettement mutuel au sein des familles élargies, des réseaux amicaux et de voisinage. Le revers de médaille de cette compétence est que les femmes sont également tenues de respecter des codes qui, s'ils venaient à être transgressés, pourraient mettre leur réputation en péril. Or, la réputation constitue un capital social majeur pour les femmes au sein des réseaux de sociabilité. Leur compétence rituelle et économique est ainsi assortie d'une contrainte en termes de réputation qui les assigne à des performances de genre très contrôlées. En la matière, le rôle des commérages voire des violences verbales et physiques qui peuvent s'exercer en cas de non-conformisme est particulièrement saillant.

Les pratiques matrimoniales apparaissent ainsi comme particulièrement ambiguës du point de vue des droits des femmes au Tadjikistan : conçu localement comme un impératif culturel et religieux, le mariage opère également comme une forme de protection sociale ; il constitue un domaine de compétences particulièrement approprié par les femmes en même temps qu'un carcan étroit qui rend difficile l'expérience libre d'autres formes de conjugalité ou de sexualité et, plus généralement, l'émancipation du corps des femmes vis-à-vis des enjeux réputationnels et nationalistes. On notera toutefois que l'instabilité actuelle des relations de mariage liées aux migrations vers la Russie, ainsi que la diffusion d'autres modèles de conjugalité, de sexualité et de rapports entre les hommes et les femmes (au travers des films, des réseaux sociaux ou des voyages) pourraient faire évoluer les choses dans un avenir relativement proche.

Accès à l'avortement et droits des victimes des violences sexuelles : débats politiques sur les droits des femmes en Pologne

Par **Magdalena Grabowska**, sociologue, maitresse de conférences à l’Institut de Philosophie et de Sociologie de l’Académie polonaise des sciences

Traduit du polonais par **Ewa Tartakowsky**

En 2018, la Pologne fête le centième anniversaire de son indépendance. Créé en 1918, après la période de 123 ans de partages par des empires européens, l’État polonais a ré-émergé comme expression d’un pays diversifié tant politiquement que culturellement, y compris vis-à-vis des formes de la démocratie, de l’égalité et des droits des minorités.

Cent ans après l’indépendance, beaucoup de débats, qui s’enracinent dans la période de l’entre-deux-guerres, déterminent toujours les tendances des politiques intérieures et extérieures de la Pologne. Droit et justice (PiS), parti de droite actuellement au pouvoir, fait plus ou moins directement référence aux traditions nationalistes et chauvines. Il met en cause les règles de fonctionnement d’un État démocratique – dont l’indépendance de la justice et des médias – en questionnant en même temps la participation polonaise dans l’Union européenne, en menant une politique répressive vis-à-vis des représentants indépendants de la culture et de la science, sans oublier l’école et le secteur de l’éducation supérieure.

Ces changements concernent également les femmes. En 2018, la Pologne fête non seulement le centième anniversaire de son indépendance mais également le centenaire du Mouvement des Droits des Femmes. C'est en effet, il y a cent ans, que les femmes ont obtenu le droit de vote. À cette occasion, on assiste en Pologne et à l'étranger à un nombre important d'événements : expositions, conférences, publications et films organisés par des groupes de femmes et féministes. Ils nous rappellent que l'obtention des droits électoraux par les femmes a été la conséquence d'une longue lutte et d'activistes sociales, conscientes que pour les droits de l'Homme il faut lutter fortement et conséquemment. Durant ces commémorations, on évoque souvent le fait que malgré l'obtention de ces droits citoyens, les femmes

ne bénéficient toujours pas de l'intégralité des droits : l'égalité des sexes est considérée par les responsables politiques, à la fois de gauche et de droite, comme une question de second plan, radicale ou controversée. Ces atteintes aux droits concernent, entre autres, de nombreuses tentatives de durcir encore plus le cadre législatif de l'avortement, le non respect de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, la marginalisation des questions liées à la violence sexuelle à l'encontre des femmes, l'élargissement illégal des clauses religieuses de conscience pour le suivi de santé des femmes et leur accès aux soins pharmacologiques.

Initiatives législatives réactionnaires¹

En Pologne, où l'avortement est depuis 1993 autorisé seulement en cas de mise en danger de la vie ou de la santé de la femme, du viol ou de l'inceste ainsi que de malformations irréversibles du fœtus², les questions liées aux droits reproductifs ont dominé ces dernières décennies le débat sur l'égalité femmes-hommes. Depuis ces vingt dernières années, les détracteurs du droit à l'interruption volontaire de grossesse ont essayé plusieurs fois, sans succès, de rendre le cadre législatif encore plus restrictif qu'il n'est actuellement. À l'automne 2016, la Diète (parlement polonais) a débattu une proposition législative, selon laquelle l'avortement n'aurait été autorisé qu'en cas de grandes malformations génétiques du fœtus ainsi qu'en cas de la mauvaise santé de la future mère. Les femmes se sont massivement opposées à ces projets. En réaction, de nombreuses manifestations (dont une protestation sous le slogan « Envoie un cintre à Madame la Première ministre ») ont eu lieu à Varsovie et dans d'autres villes de la Pologne. De nouveaux groupes militants se sont créés dont « Les meufs pour les meufs » (*Dziewuchy Dziewuchom*) ou la Grève nationale des femmes (*Ogólnopolski Strajk Kobiet*). Le hashtag « protestation noire » (*czarny protest*) a conquis Internet et, le 3 octobre 2016, 98 000 Polonaises et Polonais sont descendus dans les rues pour protester contre la confiscation des droits de reproduction élémentaire. Les femmes ont protesté dans de grandes et petites villes soit 142 lieux sur le territoire polonais.

1. Les intertitres sont de la rédaction.

2. Depuis 1956, l'avortement était autorisé en Pologne également pour des raisons économiques de la situation de la femme.



Campagne d'affichage stigmatisant l'avortement, Cracovie, 2016.

En 2016, le projet de loi a été rejeté, mais de nouvelles tentatives de restreindre le cadre abortif toujours sont en cours. Le 20 novembre 2017, le comité « Arrête l'avortement » (*Zatrzymaj Aborcję*) a déposé à la Diète un projet d'initiative citoyenne qui visait l'interdiction de l'avortement en cas de malformations graves et stables du fœtus ou d'une maladie mettant en danger sa survie. Le projet a été soutenu par l'épiscopat polonais et l'actuel président, Andrzej Duda, s'est engagé à signer cette loi en cas de son adoption par la Diète. Corrélativement, un projet libéralisant les conditions d'accès à l'avortement a été déposé par le comité citoyen « On sauve les femmes » (*Ratujmy Kobiety*). Ce projet visait l'ouverture du droit à l'avortement à la demande de la femme jusqu'au deuxième mois de grossesse. Les deux projets ont été rejettés par la Diète, mais les députés des partis conservateurs qui possèdent la majorité parlementaire ne cessent de multiplier les tentatives de restreindre ce droit. Ils avancent par exemple la thèse selon laquelle l'avortement réalisé pour cause d'une malformation du fœtus est non constitutionnel.

Recul des droits sexuels et reproductifs

Corrélativement le gouvernement restreint de plus en plus d'autres services liés à la reproduction. En 2016, le ministre de la Santé a supprimé le financement des programmes de fécondation in vitro, en l'accordant à des projets de naprotechnologie³ – doctrine catholique de la fertilité. En 2017, la pilule de contraception d'urgence (pilule du lendemain « EllaOne ») est devenue disponible uniquement sur ordonnance. En novembre 2018, un nouveau projet de loi a été déposé à la Diète : il restreint l'accès à la FIV aux seuls couples hétérosexuels mariés ainsi que la fécondation d'un seul follicule à la fois. Le projet de loi vise également l'interdiction de la congélation des embryons ainsi que du don d'ovocytes et de sperme.

Mobilisations citoyennes

Face à ces tentatives restrictives du cadre

légal, nombre d'organisations féministes entreprennent des tentatives afin d'obtenir la libéralisation de l'avortement. Les militantes de la Fédération pour les femmes et du planning familial (*Federacji na Rzecz Kobiet i Planowania Rodziny*) avancent que les statistiques officielles, selon lesquelles on réalise en Pologne 1000 avortements, ne sont pas fiables. Elles estiment qu'en Pologne se développe un espace souterrain abortif, où annuellement environ 80 000 femmes réalisent une IVG. De plus en plus de femmes, craignant le refus et les problèmes de la part du médical, choisissent d'avorter à l'étranger. De nouveaux groupes de femmes se concentrent sur le changement de la manière de parler de l'IVG et de rompre avec ce tabou. Le Dream Team Abortif (*Aborcjny Dream Team*) qui mène son activité sous le slogan « L'avortement est ok », définit ainsi sa mission : « [parler] à propos de l'avortement normalement, sans tabou, sans drame, sans mensonges, sans peur ». Les membres du groupe organisent dans toute la Pologne des rencontres sur les moyens légaux, accessibles et disponibles de l'IVG. Corrélativement, les protestations de rue ne cessent de se tenir en faveur de la libéralisation du droit à l'avortement. C'est le cas, par exemple, avec la marche « *pro-choice* », organisée en septembre 2018 sous le slogan « Je fais confiance aux femmes » (*Ufam kobietom*).



Manifestation anti-gouvernementale devant la Diète, Varsovie, 2016.

De nouvelles manifestations pour défendre le droit, déjà restreint, à l'avortement ont lieu régulièrement en Pologne, afin de rappeler que la majorité des femmes refuse de le voir encore restreindre. Des enquêtes révèlent que 70 % des Polonais et des Polonaises considèrent que la femme devrait avoir le droit d'arrêter une grossesse qui met en danger sa vie ou sa

3. Du Natural Procreative Technology ou technologie procréative naturelle (note de la rédaction).

santé ou si la grossesse résulte d'un viol ou de l'inceste. Plus de la moitié (53 %) pense que l'avortement devrait également être autorisé si l'enfant risque de naître avec d'importantes malformations. En même temps, la majorité des Polonais et Polonaises s'oppose à la légalisation de l'avortement pour des raisons économiques (75 %), personnelles (75 %) ou pour un refus d'avoir des enfants (76 %)⁴.

Violences sexuelles

L'avortement reste en Pologne un sujet tabou : les femmes ne parlent pas de leurs expériences et le débat public est dominé par des hommes acquis aux idéaux conservateurs, souvent influencés par la doctrine de l'Église catholique. La violence sexuelle, pourtant généralisée, est rarement soulevée dans le débat public. Comme dans d'autres pays, le mouvement #metoo a permis de dévoiler la violence sexuelle vis-à-vis des femmes comme un problème social d'importance. La publication « Les [hommes] féministes en papier » (*Papierowi feministyci*) dans *Codziennik Feministyczny* s'est avérée cruciale dans le débat polonais sur le #metoo. Dans cet article, un groupe de femmes accuse deux hommes, journalistes des médias de gauche influents, de pratiquer différentes formes de violence sexuelle. Cette déclaration a déclenché une avalanche de voix en soutien aux auteures. Ces soutiens se sont exprimés selon la règle « je fais confiance aux femmes » et ont été appuyés par des enquêtes récentes sur l'étendue de la violence sexuelle vis-à-vis des femmes. Ces enquêtes révèlent que la violence sexuelle vis-à-vis des femmes est générale en Pologne : plus de 90 % de femmes ont déjà expérimenté dans leur vie une forme de violence sexuelle, 87 % une des formes de harcèlement sexuel, et 37 % ont participé à des « activités sexuelles » non souhaitées (baisers ou caresses)⁵. Un quart des femmes a connu une tentative de viol et un cinquième l'a expérimenté, la plupart du temps de la part d'un proche : partenaire (22 %) ou ex-partenaire (63 %)⁶.

De l'autre côté, le débat polonais sur le #metoo a également porté sur la présomption d'innocence ce qui a permis de déplacer le centre de gravité du débat de la violence sexuelle en tant que telle sur les questions portant sur l'efficacité de la protection juridique en Pologne et la possibilité de construire des instruments institutionnels efficaces dans la lutte contre ces violences. Corrélativement

au mouvement #metoo, on rappelait souvent qu'il existe en Pologne une zone grise de la violence sexuelle, zone qui concerne un grand nombre de cas mais qui restent non révélés (l'enquête citée montre que seulement 8 % des femmes dévoilent la violence dont elles ont été victimes⁷). Il y a donc un hiatus entre les expériences et les besoins des femmes et l'existence de structures d'« aide » : connaissances, procédures auprès de la police, mais aussi des services de santé dont les psychologues et thérapeutes. Le système polonais de peine, de poursuite et d'évaluation statistique de viol ne fonctionne pas, surtout dans des cas de violence sexuelle commise par un proche de la femme. La définition-même du viol est problématique – centrée sur l'expression d'un désaccord de la femme par rapport à un acte sexuel et non sur son consentement – tout comme les procédures institutionnelles d'aide aux victimes des viols. Dans ce contexte, la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ratifiée par la Pologne en 2015, pourrait constituer un outil clé pour les acteurs publics. Mais jusqu'à aujourd'hui, un grand nombre de ces règles ne sont pas introduites, comme, la définition du viol en vigueur dans le droit polonais qui ne correspond pas à celle de la Convention (il s'agit ici de faire figurer le manque de consentement). Les représentants du gouvernement polonais se sont d'ailleurs distanciés à plusieurs reprises des instruments inscrits dans la Convention : en novembre 2016, le ministère de la Justice a mené des recherches portant sur une éventuelle dénonciation de la Convention ; en mars 2017, le président Andrzej Duda a même directement invité à ne pas l'appliquer ; en janvier 2018, le Premier ministre, Mateusz Morawiecki, a déclaré que ce ne sont pas leurs gens qui sont responsables de la violence familiale mais « *le manque de soin des liens familiaux, d'un foyer normal, où règne l'amour* ».

En conclusion, les débats actuels sur les droits des femmes en Pologne sont caractérisés par une dynamique particulière. En 2016, une mobilisation de masse dans le cadre de la « protestation noire » a été rendue possible grâce aux efforts pluriannuels des mouvements féministes d'éducation mais aussi grâce aux tensions qui ont accompagné l'arrivée au pouvoir par Droit et Justice. L'exclusion progressive des institutions de la

4. « Opinie o dopuszczalności aborcji » (Opinions sur l'acceptabilité de l'avortement), Centrum Badania Opinii Społecznej CBOS, 51/2016, https://www.cbos.pl/SPISKOM.POL/2016/K_051_16.PDF [consulté le 10 décembre 2018].
5. Magdalena Grabowska et Agnieszka Grzybek (dir.), *Przelamać tabu. Raport o przemocy seksualnej* (Vaincre le tabou. Les droits des victimes de la violence sexuelle en Pologne), Fundacja na Rzecz Równości i Emancipacji STER, 2016, <http://www.fundacjaster.org.pl/upload/Raport-STERu-do-netu.pdf>, également disponible en anglais : <http://www.fundacjaster.org.pl/en/our-activities/report-on-sexual-violence> [consulté le 10 décembre 2018]. L'enquête a été réalisée dans le cadre du projet « Citoyens pour la démocratie » (*Obywatele dla Demokracji*), financé par les fonds de l'Espace économique européen. Elle a été conduite dans trois voïvodies (Mazovie, Poméranie et Basses-Carpates) auprès d'un échantillon de 451 femmes, diversifiées d'un point de vue de l'âge, du niveau d'éducation et du lieu d'habitation.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*

société civile du débat politique par le PiS a contribué à déplacer le débat politique dans la rue, en normalisant les manifestations de rue comme forme d'action politique. Un sentiment d'impuissance et d'aliénation vis-à-vis du pouvoir a accompagné ces démonstrations de masse contre la violation du droit et de la constitution, contre les réformes (dont celle de l'éducation) ainsi que des « protestations noires ».

Les chercheuses et chercheurs soulignent que la « protestation noire » a constitué une forme d'activisme social, basé sur la « force des faibles ». Autrement dit, il s'agissait d'une mobilisation des personnes avec un niveau social relativement bas et de faibles ressources politiques⁸. Un grand nombre de mobilisations politiques actuelles en Pologne, dont des manifestations de rue, sont hétérogènes. En effet, différentes formations politiques y prennent part, dont certains partis politiques, des organisations non-gouvernementales et des groupes informels. Différents acteurs agissent corrélativement et indépendamment les uns des autres, parfois même en partageant seulement quelquesunes des revendications en termes de droits des femmes. Il s'agit donc d'« activités liées », soutenues par des entités sociales et politiques instables⁹. Dans ces mobilisations, ce qui importe n'est pas seulement le sexe mais également le statut socio-économique, l'origine ethnique, le rapport à la sexualité

et à l'état physique. De nouvelles initiatives féministes pour l'égalité des femmes, dont le Fonds Féministe (*Fundusz Feministyczny*) créé en 2017 (qui vise le financement d'activités des organisations et des groupes informels surtout de des petites collectivités) ou le Congrès social des Femmes (*Socjalny Kongres Kobiet*) qui s'intéresse aux inégalités salariales entre les femmes et les hommes, prennent en compte ces différents facteurs de participation.

Reste que trois ans après les élections parlementaires, gagnées par des partis de droite, la participation des citoyennes et des citoyens dans des manifestations de rue facilite et que des questions sur la démarche à suivre se posent avec force. Les futures activités politiques doivent-elles se développer en réaction aux politiques menées par le gouvernement et se borner à l'actuel état du champ politique (querelle entre deux partis politiques relativement conservateurs) ? Ou faut-il tendre à la création de nouvelles formations politiques, qui sortiraient des règles actuels du débat public en Pologne, débat dominé en grande partie par des politiques conservateurs, plus ou moins sous influence de l'Église catholique, qui considèrent les droits des femmes, les droits sociaux, les droits des minorités, ceux des personnes LGBT, des migrants et des réfugiés comme secondaires et marginaux ?

8. Ewa Majewska, « Ślaby opór i siła bezsilnych. Czarny protest kobiet w Polsce 2016 » (Faible résistance et force des impuissants. Manifestation noire des femmes en Pologne), *Praktyka Teoretyczna*, le 10 novembre 2016, <http://www.praktykateoretyczna.pl/ewa-majewska-slaby-opor-i-sila-bezsilnych-czarnyprotest-kobiet-w-polsce-2016> [consulté le 10 décembre 2018].
9. Elżbieta Korolczuk, « Explaining Black Protests against abortion ban in Poland. Poland for Beginners », *Krytyka Polityczna*, le 19 mai 2016, <http://politicalcritique.org/cee/poland/2017/poland-beginners-black-protests-2/> [consulté le 10 décembre 2018].

La guerre contre le concept du « genre » et les droits des femmes en Hongrie

Par Eszter Kováts, politiste, doctorante à l'université ELTE à Budapest, responsable du programme régional est-européen sur le genre pour la Fondation allemande Friedrich-Ebert-Stiftung

Traduit de l'anglais par Lucie Robin

La guerre que mène actuellement la coalition au pouvoir Fidesz-KDNP contre le concept de genre semble être dirigée contre les femmes et les droits des femmes. Alors qu'une rhétorique de guerre culturelle se répand, opposant les élites cosmopolites, libérales et corrompues aux Hongrois moyens de sens commun, les partis au pouvoir mettent en place des

politiques qui, d'un point de vue pragmatique, améliorent les conditions de vie de nombreuses femmes. Dans un contexte de déclin démographique, les femmes sont considérées comme des ressources, qui accouchent des enfants, mais dans le cadre de cette approche conservatrice, certaines mesures progressistes apparaissent, ne serait-ce que pour les femmes de la classe moyenne et celles n'appartenant pas à la communauté rom.

En avril 2018, la coalition Fidesz-KDNP a remporté pour la troisième fois une majorité aux deux tiers du parlement, s'assurant

ainsi un nouveau mandat puissant pour poursuivre la transformation majeure du pays qu'elle a entreprise depuis 2010.

Alors que de nombreuses analyses ont été publiées sur la nature du système politique et le démantèlement de l'État de droit, cet article se concentre sur la question des droits des femmes dans une démocratie qui se décrit elle-même comme illibérale¹.

Études des genres à la Convention d'Istanbul : entre guerre des genres et droits des femmes

Contrairement à la plupart des pays, où ce sont les organisations populaires et/ou religieuses qui se mobilisent contre des lois considérées comme progressistes, en se référant à une « idéologie » ou « théorie du genre », en Hongrie, c'est le gouvernement lui-même qui entretient cette perception de danger afin de se présenter comme le protecteur du pays. Ici, la mobilisation ne se fait pas dans la rue, mais par des ONG organisées par le gouvernement (appelées GONGO, pour *government organized NGOs*), et par l'intermédiaire des médias proches du gouvernement.

Elle a commencé en février 2017, sous la forme d'un nouveau champ de bataille et d'un nouveau bouc émissaire, après la crise migratoire et le rôle présumé de George Soros. Elle s'est concrétisée par des attaques envers les nouveaux programmes de master en études de genre, approuvés et autorisés par l'État, dans l'une des universités de Budapest, ELTE (ces programmes d'études de genre ont depuis été interdits par décret du gouvernement en octobre 2018), et la Convention d'Istanbul.

Le gouvernement hongrois a signé en mars 2014 la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, mais ne l'a jamais ratifiée. En réponse aux enquêtes déposées régulièrement par les organisations pour les droits des femmes, le gouvernement a suivi un schéma de confirmation (oui, il la ratifiera) et de report, donnant ainsi l'impression que la question ne fait pas l'objet d'un réel suivi au sein des institutions, ou n'était en tout cas pas traitée comme une priorité. Ainsi, il semblerait qu'il soit devenu bien pratique d'associer la Convention avec « l'idéologie de genre » pour justifier par une idéologie la passivité sur le sujet, d'autant plus qu'il a été très facile de l'intégrer à la nouvelle stratégie de mobilisation du gouvernement. Alors que le gouvernement avait raison de ne s'attendre à aucune manifestation majeure s'il faisait volte-face sur la ratification, ce changement de discours lui a permis de se présenter, une fois encore, comme le gardien de la souveraineté nationale, et comme un rempart

inébranlable face à l'influence étrangère, en rejetant un nouveau traité international incompatible avec les valeurs hongroises.

Le principal argument de ce discours était qu'en ratifiant la Convention d'Istanbul (qui emploie le terme de genre), et en menant des études de genre, tôt ou tard, « *[...]les gens arrêteraient d'être simplement des hommes et des femmes, et appartiendraient à l'une des innombrables catégories de genre créées artificiellement* ». En rejetant le concept de genre, les conservateurs de droite considèrent la lutte contre les stéréotypes de genre comme un précurseur de l'avènement « d'identités de genre à la carte ». Ainsi, à première vue, ils ont l'air d'utiliser une nouvelle terminologie pour désigner l'ancienne aspiration antiféministe qui considère les rôles de genre comme strictement biologiques. Aussi, cette nouvelle terminologie semble se concrétiser dans la création d'une sorte d'épouvantail sans aucun ancrage dans la réalité. Cependant, les arguments avancés dans les discours montrent qu'ils se réfèrent à des débats et à des querelles entretenus (principalement) dans les pays anglo-saxons, en premier lieu au sujet du politiquement-correct et des identités transgenres et non binaires. Il est particulièrement frappant qu'absolument aucune référence ne soit faite aux droits des femmes. Tandis que l'échec de la ratification de la Convention a des conséquences concrètes et négatives sur les droits des femmes, puisqu'il retarde la mise en place des infrastructures nécessaires à la réduction de la violence, le discours hostile à la Convention ne définit pour autant pas la place des femmes, ni ce qu'elles peuvent ou ne peuvent pas faire au sein de la société.

Il se peut qu'une déclaration explicite stipulant que les fonds nécessaires à la lutte contre les violences faites aux femmes ne sont pas disponibles, voire qu'elle n'est pas une priorité, soit trop *politiquement incorrecte*, même pour ce gouvernement. C'est pourquoi ce tout récent discours pourrait présenter une sortie bien pratique. Dans tous les cas, on peut établir que le phénomène auquel s'attaque le gouvernement n'est pas une chimère sans prise avec la réalité, mais au contraire qu'il est fondé sur les preuves d'un activisme véritable, dont fait partie la polysémie du concept de genre.

La polysémie du concept de genre

« *Si on impose un quota obligatoire aux listes des partis, que se passerait-il si je m'identifiais comme femme ? Est-ce que je pourrais être candidat à la place d'une femme ? Et si je m'identifiais comme l'un des nombreux autres genres ?* »

Voilà la question que m'a récemment posée un membre du parti d'opposition de droite Jobbik, non sans provocation. La

1. Le premier ministre Viktor Orbán a annoncé dans son discours programmatique annuel de l'été 2014 qu'il construisait une démocratie illibérale.

contradiction présentée par cet homme politique indique que la définition du genre dans la politique des quotas diffère de celle qu'il faudrait adopter pour répondre aux attentes politiques de la communauté trans et queer.

La controverse autour du genre est donc d'autant plus compliquée que plusieurs définitions du genre sont en usage dans la législation et dans l'activisme de justice sociale. Ces définitions sont apparues à différentes époques et dans différents contextes idéologiques, en partie seulement liés aux débats intrinsèques aux études de genre, et en partie contradictoires.

Premièrement, dans le contexte anglophone, le « genre » (*gender*) s'est diffusé comme substitut au sexe biologique, afin d'éviter toute association aux rapports sexuels. Par exemple, lorsque l'on parle de quotas de genre, ou de *gender pay gap*, on parle d'un ratio homme-femme et de l'écart de salaires entre hommes et femmes.

Deuxièmement, il est apparu pour désigner les femmes, notamment dans les analyses de genre des actions politiques, où il est fréquemment employé pour parler de l'impact qu'une action politique aurait sur les femmes – et moins, comme on le pensait à l'origine, du rapport entre les genres.

Troisièmement, la description de la qualité sociale de distinctions fondées sur le sexe, les structures de pouvoir entre hommes et femmes dans une société, ainsi que les rôles, opportunités et obligations qui échoient au membre d'une société selon qu'il est né biologiquement mâle ou femelle, est une catégorie analytique. Voici la définition du genre de la Convention d'Istanbul : 3.c. le terme « genre » désigne les rôles, les comportements, les activités et les attributions socialement construits, qu'une société donnée considère comme appropriés pour les femmes et les hommes ; et 3.d. le terme « violence à l'égard des femmes fondée sur le genre » désigne toute violence faite à l'égard d'une femme parce qu'elle est une femme ou affectant les femmes de manière disproportionnée.

Quatrièmement, beaucoup en font usage dans les études sur la communauté trans et queer et dans les milieux militants pour parler d'identité de genre, c'est-à-dire du sentiment identitaire éprouvé par une personne, c'est-à-dire de l'identification ou non au fait d'être né biologiquement mâle ou femelle. Cela se manifeste par la pratique de plus en plus courante, dans les pays dont la langue dispose de pronoms genrés, de se présenter en indiquant le « prénom souhaité », en se fondant sur le fait qu'on ne peut « déterminer le genre d'une personne » d'après son apparence.

Ainsi, on ne peut s'étonner que certains, non accoutumés au militantisme de justice sociale ni aux politiques de genre, sans parler des débats théoriques des études de genre, rencontrent des difficultés à saisir « ce que

c'est, en fait, que le genre ». Cette ambiguïté rend également le terme vulnérable, et fournit un atout à ceux qui souhaitent moins détricoter les complexités, que créer un autre homogène qui inclurait les féministes, militants LGBT, chercheurs en études de genre, libéraux, écologistes et politiciens de gauche.

Politiques de genre contradictoires et non inclusives

À cause de la rhétorique populiste et conservatrice du gouvernement, de la prédominance du discours conservateur, qui s'adressent aux femmes principalement dans leur rôle de mère de famille, et de la faible représentation des femmes en politique (elles occupent 12 % des sièges du parlement actuel), les politiques de genre de la Hongrie d'Orbán sont souvent décrites comme rétrogrades et misogynes. Selon moi, il faudrait considérer la situation de manière plus différenciée, en distinguant bien discours et politiques, mais également en soulignant la dimension de classe.

La Hongrie dépense plus que la moyenne de l'UE en politique familiale, et les allocations sont généreuses. Cependant, la plupart de ces allocations sont conditionnées par l'emploi, et plus les revenus sont élevés, plus la famille bénéficie d'avantages (sous la forme de réductions d'impôts pour les familles, par exemple). Ainsi, Fidesz a mis en place, il y a quelques années, une généreuse politique de logement pour les familles aisées – d'abord pour celles qui ont ou ont l'intention d'avoir trois enfants, puis récemment pour celles qui ont deux enfants. Cela implique des aides au logement non remboursables et des crédits d'État pour un appartement ou une maison, avec des conditions de remboursement confortables. Ceci ne dépend « que » du nombre d'enfants (nés ou attendus dans un futur proche). Tandis que c'est une aide incontestable pour ceux qui ont les moyens d'investir dans leur logement et qui souhaitent avoir deux enfants ou plus, ce sont des incitations trompeuses à terme pour les couples qui divorceraient, mais devraient alors rembourser les avantages reçus de l'État. Et, bien entendu, cela reste hors de portée de ceux qui ne peuvent apporter leur propre contribution.

Au sujet de la politique de garde d'enfants, elle est, elle aussi, subsumée au déclin démographique, et à l'engagement de l'État à inciter les couples à avoir plus d'enfants. De la même manière, elle a été conçue pour les familles aisées. La Hongrie a mis en place depuis de nombreuses années un congé maternité de six mois (24 semaines) avec une compensation salariale à hauteur de 70 % (sans plafond). Il est également possible de prendre un congé parental de deux ans (avec compensation salariale à hauteur de 70 %, plafonnée), pour les mères ou les pères ayant travaillé pendant au moins 365 jours au cours des deux années précédant la naissance

(*gyermekgondozási díj* ou GYED, allocation parentale). Il existe pour la troisième année comme pour les parents sans emploi avant la naissance une allocation universelle (d'environ 90 euros, qui n'a pas augmenté depuis 2008) : *gyermekgondozási segély* ou GYES, aide parentale. Ce qui a changé avec l'arrivée de Fidesz-KDNP est qu'il est possible, depuis janvier 2014, de cumuler l'allocation GYED et son emploi après le premier anniversaire de l'enfant. Ce cumul est même devenu possible à partir de 6 mois en 2015. Cette mesure a été prise explicitement pour encourager les couples des classes supérieures à avoir d'autres enfants.

Une personne en congé parental bénéficie d'une protection contre le licenciement. Cependant, cette règle a subi des modifications : elle s'appliquait précédemment jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant (même si la mère reprenait le travail avant ce délai). D'après le nouveau Code du travail, adopté sous le Fidesz-KDNP, cette protection ne s'applique que pendant la période de congé parental, et ne s'applique plus du jour où la mère reprend le travail.

Au cours des quelques dernières années, de puissants mouvements sociaux se sont formés pour réclamer des hausses de salaires et améliorer les conditions de travail dans les secteurs publics, où la majorité des employés sont des femmes : infirmières, enseignantes et aides sociales se sont mobilisées pour une reconnaissance publique de l'importance de leur travail, avec un succès mitigé.

L'une des plus récentes avancées est venue d'un autre mouvement engagé sur la question des femmes : après une lutte de plusieurs années, le mouvement militant pour l'augmentation des allocations publiques pour les personnes en charge de leur enfant en situation de handicap à plein temps (qui sont à plus de 90 % des femmes), et en incapacité de prendre un emploi sur le marché, a réussi en premier lieu à rallier un vaste soutien pour leur cause au sein de la société, puis a pu faire pression sur les partis au pouvoir afin d'adopter une modification : leur allocation sera augmentée, à partir de 2019, de 50 000 à 100 000 forints (soit environ 300 euros). Ils n'ont cependant pas atteint tous leurs objectifs, notamment d'obtenir un statut d'employé(e), qui compterait pour la retraite ; étendre l'accès aux soins institutionnels ; et augmenter l'allocation non seulement pour les personnes en charge de leurs enfants handicapés, mais également de leurs frères et sœurs, parents et conjoints âgé(e)s. 34 % des personnes concernées, occupées à plein temps par ces soins, ont vu leur situation changer de manière significative,

mais leur lutte pour une reconnaissance de leur activité comme emploi se poursuit (ce qui ne reviendrait pas à recevoir une allocation, qui est une aide), et pour que les différents groupes concernés ne soient pas divisés.

Vers une plus grande reconnaissance de la crise du *care*

Anikó Gregor et moi-même avons récemment mené une recherche, commandée et financée par la fondation politique sociale-démocrate Friedrich-Ebert-Stiftung (dont je suis moi-même employée), sur la situation des femmes dans la société hongroise².

Les deux principaux enseignements en sont les suivants : les membres de la société ne considèrent pas la majorité des problèmes rencontrés par les femmes en Hongrie comme spécifiques aux femmes. Parmi les principaux figurent les difficultés financières que rencontrent aussi les femmes, la difficulté de gagner sa vie et le manque d'offres d'emploi dans des conditions et circonstances décentes. Cependant, ces inégalités s'accentuent et s'articulent à la question du genre. Deuxièmement, le plus gros problème est celui du *care* et de la migration du personnel soignant (*care migration*). Sans systèmes de sécurité sociale ni assistance adéquate, les femmes sont, dans la plupart des cas, contraintes d'organiser la prise en charge des personnes en situation de handicap, malades ou âgées au sein de la famille, et la société attend qu'elles en assument la responsabilité. Cette responsabilité est une vaste source de tension dans l'intégration au marché du travail. Les employeurs y voient également un conflit d'intérêt, car leur conception de l'employé idéal n'est pas compatible avec le quotidien de personnes assumant ces responsabilités.

Afin d'appréhender la situation des femmes en Europe centrale et orientale, il faut pouvoir évoluer dans un cadre plus large que celui des droits humains. Les suppositions culturalistes de régression vs progrès, conservateurs vs progressistes, n'aident pas à décrire les évolutions politiques autour de la question du genre dans cette partie de l'Europe, y compris des politiques partiellement favorables aux femmes des populistes de droite, qui reconnaissent en partie la charge de responsabilités des femmes sans pour autant aborder les relations de genres ni les systèmes capitalistes qui reproduisent ces schémas paralysants.

2. Résumé en anglais à retrouver en suivant ce lien : <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/budapest/14462.pdf> [consulté le 10 décembre 2018].

« Le Sexe faible dans l'Armée forte »¹ : Pourquoi les femmes s'engagent-elles dans l'armée russe ?

Par Elena Lysak, doctorante en sociologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Le métier de soldat est historiquement réservé aux hommes, même aujourd'hui l'imaginaire collectif associe cette profession au pôle masculin. Comme toutes les armées du monde, l'armée russe est une armée d'hommes, néanmoins les femmes ne sont pas absentes de son histoire. Elles sont présentes comme épouses de soldats, sœurs de charité, lavandières, voire même comme prostituées, mais aussi comme combattantes. Selon les historiens, les femmes slaves ont participé à de nombreuses batailles aux côtés des hommes.

L'accès officiel des femmes à l'armée est établi au XVIIIe siècle par le Code militaire du tsar Pierre I; plus tard, la tsarine Catherine II a créé une compagnie féminine spéciale. À l'époque soviétique, l'engagement des femmes dans l'armée est fondé sur le principe du volontariat. La participation des femmes au service militaire est obligatoire, mais uniquement en période de guerre.

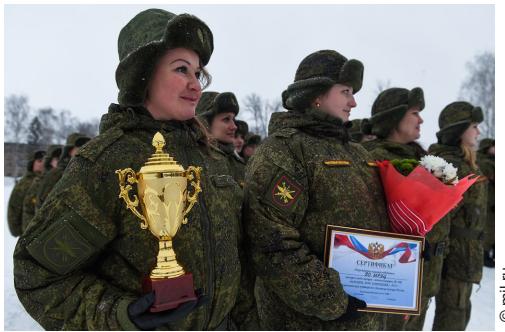
Au cours de la Grande Guerre Patriotique (1941-45) le nombre de femmes militaires augmente. Le gouvernement soviétique appelle à la mobilisation totale et recrute dans l'Armée Rouge des femmes de différents métiers. De plus, on forme des brigades d'infanterie et des régiments d'aviation uniquement féminins. Selon les historiens, environ 800 000 femmes sont mobilisées, parmi elles, 150 000 sont récompensées par des décorations militaires².

Au-delà de ce contexte historique, on pourrait supposer qu'il existe dans la Russie contemporaine, comme dans d'autres pays, une féminisation de l'armée. Plusieurs chercheurs aujourd'hui affirment que « l'univers militaire est de moins en moins dominé par les valeurs de puissance, mais de plus en plus par celles d'organisations bureaucratiques classiques, où

les femmes peuvent apporter des compétences ou des approches nouvelles»³. Pourtant, dans l'armée russe le nombre total de femmes est très faible, surtout en comparaison avec d'autres pays européens. Aujourd'hui, il est d'environ 5 % en Russie, contre plus de 15 % en France, dont l'armée est la plus féminisée d'Europe⁴. Depuis 1980, le nombre de femmes militaires a tendance à augmenter: de 1,6 % à 10 % vers 1999. Mais les réformes de 2007⁵ et de 2012⁶ ont entraîné une diminution du nombre total de militaires: des hommes par deux, des femmes - par trois. Malgré tout, on trouve en Russie des femmes très motivées par leur travail dans l'armée. En même temps elles font face, d'une part à l'absence d'opportunités pour faire valoir leurs droits, d'autre part aux stéréotypes sexistes de la société. On estime que la question du genre dans l'armée doit être posée dans le cadre plus général de la division genrée de la société. Influencée par les traditions de la religion orthodoxe, la société russe reste aujourd'hui encore assez patriarcale. Ainsi le dirigeant de l'Église orthodoxe, Patriarche Cyrille, définit le féminisme comme un phénomène « dangereux pour la société »: « parce que les organisations féministes proclament la pseudo liberté des femmes, qui se réalisent avant tout en dehors du mariage et en dehors de la famille. Ce n'est pas la famille, pas plus l'éducation des enfants, qui sont au centre de cette idéologie, mais une autre fonction des femmes, qui s'oppose souvent aux valeurs familiales»⁷.

Ces déclarations rappellent la définition des rôles genrés en Russie: selon la « destination naturelle » des sexes, la nature des hommes est d'être forts, alors que la nature des femmes est d'être faibles et vulnérables. C'est pourquoi les professions socialement considérées comme les meilleures pour les femmes restent associées aux soins des hommes et des enfants. Les professions militaires sont historiquement liées à la virilité, les stéréotypes genrés sont donc ici beaucoup plus visibles que dans d'autres domaines professionnels.

1. D'après S. Rykov, « Slabyi pol v silnoy armii » (Le sexe faible dans l'armée forte), *Nezavisimoye voyennoye obozreniye* (Revue militaire indépendante), 2000, n° 3.
2. *Ibid.*
3. Fanny Gazagne, « La féminisation des armées », *Les Fiches du Centre d'Études en sciences politiques et sociales de la défense*, 2004, n° 2, p. 1-5.
4. Leila Miñano et Julia Pascual, *La guerre invisible. Révélations sur les violences sexuelles dans l'armée française*, Paris, Les Arènes, 2014, p. 306.
5. « S 2004 goda voinskie chasti postoianno gotovnosti budut formirovatsia na kontraktnoi osnove » (Depuis 2004, des unités militaires de préparation permanente seront formées contractuellement), *Newsru*, le 14 mars 2003, <http://www.newsru.com/russia/14mar2003/professional.html> [consulté le 12 décembre 2015].
6. « Sut' voiennykh reform v Rossii - plan Serdiukova » (L'essentiel des réformes militaires en Russie: le plan Serdyukov), *RIA Novosti*, le 18 décembre 2008, http://ria.ru/defense_safety/20081218/157554452.html [consulté le 12 décembre 2015].
7. « Patriarkh Kirill shchitaet feminizm ochen opasnym iavleniem » (Le patriarche Kirill considère le féminisme comme un phénomène très dangereux), *RIA.ru*, le 9 avril 2013, <http://ria.ru/society/20130409/931790666.html> [consulté le 12 décembre 2015].



© mil.ru

Maquillage sous camouflage, concours d'habileté professionnelle organisé pour le personnel militaire féminin (Pereslavl-Zalessky, région de Yaroslavl)

Au regard de cette situation, on peut se demander comment les femmes russes arrivent à trouver leur place dans cette institution masculine ? Recrutées pour des métiers militaires, cherchent-elles à adopter un comportement spécifique ? Ou, au contraire, préfèrent-elles préserver leur féminité ?

Cette réflexion repose sur l'enquête réalisée en Russie en 2014-2015 dans le cadre de l'étude de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'armée⁸, et dont les premiers résultats ont été publiés en 2016⁹. Les témoignages collectés ont permis de définir les trois profils-types des femmes qui s'engagent dans l'armée russe.

Premier profil : « À la recherche de la stabilité économique »

Pour comprendre le choix professionnel des femmes, il faut observer le cadre plus large du marché de travail. D'après les statistiques à l'époque soviétique d'avant 1991, presque 100 % des femmes travaillaient. Mais au cours des années post-soviétiques, les femmes ont été les premières exclues du marché du travail. Pendant la grave crise économique en Russie de cette période, le nombre de femmes au chômage était de 47,3 %, dont 73 % issues de licenciements¹⁰.

Cette crise a touché surtout les familles monoparentales. Bien que la famille biparentale prévale en Russie, selon les statistiques, la proportion de mères célibataires, de

veuves et de divorcées avec des enfants est d'environ 13 % pour l'ensemble du pays¹¹. Ainsi, en raison de l'instabilité économique, le travail dans l'armée attire les mères célibataires par le salaire stable, le logement garanti, les soins médicaux gratuits, etc. En même temps, ces femmes jouent un rôle important dans la construction des rapports de genre dans l'armée.

Les parcours personnels observés montrent que des femmes peu protégées socialement peuvent chercher de la stabilité parmi leurs collègues militaires, potentiels maris et pères de leurs enfants. Dans leurs propos sur leur travail militaire, elles mettent en avant plutôt les qualités « *propres aux femmes* ». Le concept de « féminité » dans l'armée ainsi s'exprime non seulement par le corps (de manière traditionnelle) mais aussi par identification des femmes elles-mêmes. Plusieurs femmes, par exemple, lient leur rôle dans le domaine professionnel, à sa réalisation personnelle comme épouse, mère de famille toujours en choisissant dans l'armée des métiers traditionnellement féminins (cuisinière, médecin, etc.). Leur évaluation du service militaire peut être illustrée par les propos suivants : « *nous devons prendre soin des hommes et des enfants* ». Le domaine professionnel devient ainsi un reflet du modèle des relations familiales, où les femmes sont responsables de la maison, du ménage et de l'éducation des enfants.

Deuxième profil : « Garder la profession civile dans l'armée »

Le parcours de certaines femmes interviewées a commencé à l'ère soviétique. Dans les années 1960-1970, l'armée russe offrait des possibilités d'intégrer de nombreuses professions civiles. En effet, dans presque la moitié du personnel féminin est constitué des conjointes de militaires¹².

Les interviewées affirment qu'étant obligées de suivre le mari militaire, elles n'ont pas beaucoup de possibilités de travailler, l'armée reste pour elles souvent le seul choix. Le confirment des statistiques officielles : en Russie presque la moitié des effectifs féminins sont les conjointes de militaires. Il est à noter aussi que très souvent le choix d'un travail dans l'armée signifie pour les femmes un déni du

8. Elena Lysak, *L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'armée russe*, Mémoire de Master 1 en sociologie, Collège universitaire français à Moscou, 2015.
9. Elena Lysak, « Servir ou Combattre : qu'est-ce que les femmes cherchent dans l'armée russe ? », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies (PIPSS)*, n°17, 2016, <https://pipss.revues.org/4187> [consulté le 10 décembre 2018].
10. « O nekotorykh problemakh zaniatosti zhenschchin v stranakh SNG » (A propos de quelques problèmes de l'emploi des femmes dans les pays de la CEI), *Vseobshchaya konfederatsiya profsojusov* (L'union générale des syndicats), 2000, <http://old.vkp.ru/doc/7.html> [consulté le 12 décembre 2015].
11. Alexandre I. Smirnov, « Zhenschchiny na sluzhbe v rossiiskoi armii » (Les femmes au service de l'armée russe), *Voennaia sotsiologiya* (Sociologie militaire), 2000, n°11, p. 128-133.
12. Natacha Nepochetaia, *Gendernyi kontrakt zhenschchin na voennoi sluzhbe v Rossii. Istorija i sovremennost v sotsiologicheskem osveshchenii* (Contrat de genre des femmes au service militaire en Russie. Histoire et modernité à l'étude sociologique), thèse en sociologie, Saint-Pétersbourg, 2004.

sens même de cette activité : le combat armé.

En effet, l'armée russe offre aux femmes la possibilité de s'intégrer en gardant une profession civile. Sachant que la participation aux exercices militaires n'est pas obligatoire pour les femmes, elles les évitent volontiers.



© mil.ru

Cadets de l'Académie militaire de Protection NBC

Troisième profil : « Souligner sa féminité dans l'armée »

Au sein de l'armée, les femmes se singularisent du groupe dominant des hommes. En conséquence, pour s'intégrer dans ce groupe, les femmes « ne veulent pas se différencier »¹³. Plusieurs chercheurs affirment que dans toutes les armées du monde, il existe une tendance au mépris de la féminité (opposée à la virilité), qui force les femmes à adopter un modèle reconnu comme masculin. Mais en Russie, on observe la situation inverse : de nombreuses femmes préfèrent garder et même souligner leur féminité. De son côté, le ministère de la Défense réglemente l'identité des femmes militaires dès le début de leur formation, en soulignant l'inutilité et même la nocivité de l'égalité des genres.

Les entretiens réalisés montrent que les femmes mettent souvent l'accent sur la faiblesse et la vulnérabilité. En plus, selon ces interviewées, les femmes dans l'armée « sont plus que des femmes », car elles doivent prendre soin non seulement d'hommes, mais d'hommes défenseurs de la patrie. De même, on voit bien que même les femmes qui faisaient la formation spéciale militaire (Académie, Institut, École, etc.), continuent de suivre le modèle traditionnel féminin imposé par la société. Très souvent elles voient l'égalité professionnelle dans l'armée comme perspective de « se transformer en homme » – une vraie menace pour la réalisation personnelle en tant qu'épouse et mère.

On voit ainsi que même si le désir d'égalité des genres dans l'armée existe, les femmes elles-mêmes affirment la nécessité de « rester une femme dans toutes les circonstances », en mettant l'accent sur la nocivité de l'égalité professionnelle avec des hommes.

On peut conclure qu'en Russie la famille occupe la place centrale dans le parcours professionnel des femmes. Les fortes traditions socio-culturelles incitent les femmes à jouer leur rôle d'épouse et de mère non seulement dans la famille, mais aussi dans le milieu professionnel. Et pourtant, les femmes engagées dans l'armée ne remettent pas en cause ces stéréotypes : au contraire, elles les reprennent et les accentuent. Les stéréotypes sociaux deviennent pour elles un bon moyen d'intégration dans l'armée. En conséquence, le rôle auxiliaire que les femmes jouent en couple conjugal, est aussi construit en milieu militaire.

Les paroles prononcées par une épouse de militaire illustrent ces conclusions : « *La féminisation de l'armée, l'égalité des genres. Mais qui en a besoin ?* »



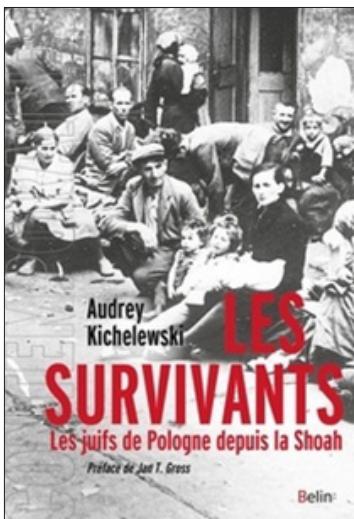
© Kremlin.ru (licence CC)

Défilé militaire lors du 71e anniversaire de la « Grande Guerre Patriotique ».

13. L. Miñano et J. Pascual, *La guerre invisible...*, op. cit., p. 41.

Lire

Audrey Kichelewski, *Les Survivants. Les Juifs de Pologne depuis la Shoah*, Paris, Belin, 2018, 444 p.



Dans son ouvrage, Audrey Kichelewski nous invite à explorer la manière dont la société et les autorités polonaises perçoivent les Juifs depuis la Shoah. L'auteure analyse le retour des survivants juifs après la guerre et la persistance de l'antisémitisme avec les pogroms dont le plus connu reste celui de la ville de Kielce perpétré en 1946. Elle scrute attentivement le rapport du régime communiste à la « minorité » juive en évoquant à la fois la participation juive dans les structures de l'État, le renforcement du mythe du judéo-communisme (*żydokomuna*), enfin la surveillance accrue de la communauté organisée par le régime. L'année 1968 constitue une rupture qui résonne encore aujourd'hui dans le débat public : c'est que le gouvernement de Gomulka s'attaque au mouvement étudiant en prenant pour boucs émissaires les « sionistes ». Un déferlement de discours antisémites est alors orchestré par le pouvoir et se traduit par une importante émigration des Juifs – dont un grand nombre découvre alors leur judéité – vers Israël, la Suède, la France, etc. La période de Solidarnosc apporte dans le domaine des judéités son lot de « dégel » qui se poursuivra dans la période des années 1980 : un certain nombre d'événements en lien avec le judaïsme voit le jour ; des travaux de la commission d'éducation du syndicat proposent de renforcer l'histoire des Juifs à l'école ; la « mémoire » juive commence à percer dans l'espace public. C'est dans cette dynamique qu'en 1986, Jan Bloński appelle à la prise de conscience et de

la responsabilité des Polonais non juifs vis-à-vis du sort qu'ils ont réservé à leurs concitoyens juifs durant la seconde guerre mondiale.

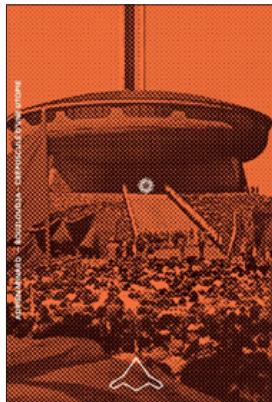
Audrey Kichelewski propose également une lecture de la période la plus récente, celle marquée par les publications de Jan T. Gross qui déclenchent des débats, toujours vifs, et qui se traduisent notamment par une visite du président Aleksander Kwaśniewski à Jedwabne, lieu de massacre des Juifs brûlés vifs par leurs voisins polonais en juillet 1941, lors de laquelle il demande pardon au peuple juif au nom de la nation polonaise. Mais c'est également la période du retour au pouvoir du PiS en 2015, le parti autoritaire et ultra-conservateur dont la narration historique promue à l'école et dans les politiques publiques vise le renforcement de l'« identité nationale » xénophobe et ethno-catholique.

L'épisode de la réforme de la loi de l'Institut de la mémoire nationale en constitue un acte particulièrement éclairant. La réforme du 26 janvier 2018 stipulait que « celui qui publiquement et contre les faits attribue à la Nation polonaise ou à l'État polonais la responsabilité ou la coresponsabilité des crimes nazis commis par le IIIe Reich (...) ou d'autres crimes contre la paix, l'humanité et les crimes de guerre qui minimalisent la responsabilité de leurs responsables réels, sont soumis à une amende ou à une peine de prison jusqu'à 3 ans ». Provoquant de nombreux débats et des pressions internationales, cette modification a finalement été abrogée le 27 juin de la même année.

Lire *Les Survivants*, excellemment écrit, permet ainsi de comprendre les contradictions qui traversent l'actuelle Pologne, tout en savourant à la fois la profondeur historique *des débats actuels et le travail de recherche que l'auteure dévoile ici et là par des retours de terrain. À lire absolument !

Ewa Tartakowsky

Adrien Minard, Bouzloudja. Crépuscule d'une utopie, Paris, Éditions B2, 2018, 2018, 192 p.



Situé au beau milieu de la chaîne des Balkans à près de 1500 mètres d'altitude et à trois heures de route de Sofia, le « Foyer-Monument » de Bouzloudja¹, ancien siège du parti communiste bulgare (PCB), est remarquable par bien des aspects. En quoi est-il si original et si différent des autres monuments communistes bâtis à cette époque et notamment en Bulgarie ? C'est le sujet du livre proposé par Adrien Minard, agrégé d'histoire et professeur d'histoire géographie. Il nous propose de retracer l'histoire de la construction de ce monument hors norme, aujourd'hui à l'abandon car symbole d'une époque révolue liée, en Bulgarie, aux trente-cinq ans de domination de Todor Jivkov, alors premier secrétaire du PCB. Inauguré en 1981 à l'occasion des quatre-vingt-dix ans du

Parti communiste bulgare, l'emplacement de ce « Foyer-Monument » n'avait pourtant pas été choisi au hasard. Il s'agit d'un haut-lieu pour l'histoire de la nation bulgare puisque c'est à cet emplacement que les rebelles bulgares (*haidouks*) ont combattu l'armée ottomane en juillet 1868 jusqu'à la mort et c'est aussi à cet endroit que durant l'été 1891, une poignée d'intellectuels marxistes se sont réunis autour d'un feu pour poser les bases d'une formation politique : le socialisme.

Mais c'est surtout la forme ovoïdale de l'édifice, quasi-cosmique, qui le démarque de ses contemporains. Le lieu déterminé pour la construction de ce « Foyer-monument » est solennel faisant de cet édifice de propagande, renforcé par son architecture, un mémorial quasiment sanctifié et ritualisé. En effet, l'intérieur du « Foyer-monument » est orné de cinq cent cinquante m² de mosaïques représentant les hauts faits de la nation bulgare dont le communisme, désigné comme un successeur légitime. Et c'est sans doute pour son lien évident avec le PCB que le bâtiment est aujourd'hui délaissé n'attirant que des touristes curieux de cette mémoire que les habitants aimeraient oublier. Un livre très richement documenté et extrêmement référencé, à ne pas louper.

Camille Garin

Kevin Limonier, Ru.net : Géopolitique du cyberespace russophone, Paris, L'inventaire, 2018, 123 p.

Dans son ouvrage Kevin Limonier, maître de conférences à l'Université Paris VIII, synthétise les débuts du Web soviétique jusqu'aux enjeux contemporains de la cybersécurité. Au cours de la dernière décennie, la Russie est devenue un acteur incontournable du cyberespace. Les ingérences politiques supposées et les guerres d'information ont façonné l'image de « cyberpuissance » de la Russie. L'OTAN et beaucoup de pays européens considèrent que le cyberespace constitue une 5e dimension stratégique – aux côtés de la terre, de l'air, de la mer et de l'espace extra-atmosphérique. La Russie partage cette vision et considère Internet comme une stratégie politique. L'organisation du cyberespace russe montre que le pouvoir a au sujet des réseaux numériques une vision où les notions de souveraineté et d'identité sont centrales. Selon l'auteur, le Kremlin conçoit le Net comme un outil d'influence géopolitique. En

effet, la gouvernance du Net permet au pouvoir la promotion de son idéologie mais aussi la mise en avant de ses technologies numériques.

Aujourd'hui le terme Runet est largement utilisé pour décrire le segment russophone d'Internet. Alors que le reste du monde utilise les services américains – les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) –, les russophones utilisent leurs propres GAFA avec leurs réseaux sociaux comme VK qui est l'équivalent de Facebook, ou encore Yandex, Rutube ou Odnoklassniki. En quatre chapitres, Kevin Limonier dresse un portrait concis et clair de la géopolitique du cyberespace russophone. On comprend alors mieux les différentes formes politiques que peut prendre le cyberespace, devenant ainsi un nouveau terrain de rivalités et de guerre d'informations.

Camille Coatalem-Serikoff

1. « Дом памятник » (*dom pamietnik*) est la dénomination officielle, en russe du monument. Littéralement cela signifie « Maison-monument ». Mais l'expression préférée dans les traductions du bulgare en langue française est « Foyer-monument ».